

Association Française de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale

13 rue du Cherche-midi 75006 PARIS
Télécopie : 01.42.22.52.74 - adresse mail : afdt@wanadoo.fr - site : <http://afdt-asso.fr>

Journée du Conseil d'administration 2007 (réservée aux adhérents)

Vendredi 9 mars 2007 de 14 à 18 heures

Université Paris 1, Centre Panthéon (Entrée Place du Panthéon) Amphi 2 B

L'ÉVALUATION DU DROIT DU TRAVAIL

L'AFDT s'est intéressée à l'évaluation du droit du travail à l'occasion de sa « Journée Gérard Lyon-Caen » de mai 2005, consacrée au thème *Le droit du travail confronté à l'économie* (ouvrage publié en 2005 dans la collection « Thèmes et Commentaires » des Éditions Dalloz).

Puis l'association a manifesté sa volonté de dialoguer avec l'équipe de juristes, économistes et sociologues dont le projet de recherche intitulé « L'évaluation du droit du travail » a été retenu en 2005 par la DARES du Ministère chargé du travail qui avait lancé un appel d'offres sur « l'analyse économique du droit ».

Il a semblé opportun de consacrer la « Journée du CA » de cette année 2007 à un premier échange entre les membres de ce groupe coordonné par l'Institut international de Paris- La Défense (IIP).

Introduction,

Antoine JEAMMAUD, Président de l'AFDT

Les raisons et l'état d'une recherche

Antoine LYON-CAEN, professeur à l'Université Paris X-Nanterre, directeur de l'IIPLD, coordonnateur de l'opération « L'évaluation du droit du travail »

Les critères d'efficacité économique du droit du travail

Olivier FAVEREAU, professeur à l'Université Paris X-Nanterre, directeur de l'Ecole doctorale « Economie, organisations, société »

Critique des indicateurs de « protection de l'emploi »

Thierry KIRAT, économiste, chargé de recherche au CNRS,
IRISES-Université Paris-Dauphine